



Présents : Gérard Jacquot, Wassi Adjibade, Eric Germain, Régine Belbachir, Jean Claude Guenot, Guy Flon, Véronique Jeanningros, Annick Rolin, Martine Jeannin

Absente excusée : Régine Bole, absent non excusé : Christian Salzard

1) Bilan du repas de Noël :

Belle ambiance, belle réussite générale, présence de 53 personnes. Le repas était correct mais peut-être un peu simple pour un repas de fête. Nous nous réservons la possibilité de changer de traiteur pour Noël prochain.

2) Bilan de la galette :

Ça a été un franc succès, salué comme il se doit par l'ensemble des participants. Rien à jeter pour l'année prochaine. Une idée pour renouveler ce genre de rencontres entre les adhérents : instaurer une journée/soirée jeux de société.

3) Animation :

En rando tout va bien, nous avons une bonne équipe d'animateurs, qui savent s'adapter en fonction des circonstances (remplacement animateur, changement de rando, adaptation météo). En gym, la situation est plus tendue du fait de la décision de Jean de prendre un « congé sabbatique » jusqu'à la fin de la saison. Une rencontre avec Madeleine et Josiane a eu lieu afin de s'assurer de la pérennité de l'activité. Josiane a encore 2 modules à faire avant de pouvoir être en autonomie totale. Madeleine a accepté de prendre en charge les 3 cours de gym (2 groupes de gym douce et le groupe de gym d'entretien). En pétanque les animateurs souhaitent limiter le nombre d'inscrits à 30 pour la saison prochaine car, au-delà, cela deviendrait compliqué de pouvoir continuer à utiliser le boulodrome du Rosemont. Une cotisation de 10€ est demandée aux inscrits de la pétanque pour l'année afin de pouvoir utiliser le boulodrome.

4) Achat de matériel :

Devant le nombre croissant de participants à la pétanque les animateurs sollicitent le club pour l'achat de 4 cercles et de 2 compteurs. Demande bien sûr acceptée. En ce qui concerne l'utilisation d'un micro amplificateur par les animateurs gym et danse, Madeleine et Josiane ont été sollicitées pour faire une proposition d'acquisition. Il s'agirait de s'orienter sur un équipement qui permettrait à la fois de passer la musique et de communiquer aux pratiquants les conseils pour la pratique de la danse ou de la gym.

5) Inscriptions en cours d'année :

Les personnes qui souhaitent s'inscrire en cours d'année ont 2 solutions. Soit ils prennent l'inscription standard à 50€ pour cette année et ils peuvent pratiquer jusqu'à fin Septembre, soit ils prennent l'option « carte découverte » à 8€ qui leur

permet de pratiquer les activités pendant 3 mois. Le problème qui se pose est qu'est-ce qu'on fait si la carte découverte est prise en Janvier par exemple ? Si la personne veut continuer les activités elle doit prendre à la suite l'adhésion standard sinon elle ne peut plus participer d'Avril à Septembre. Une modification concernant cette carte découverte sera proposée en AG extraordinaire, rendue nécessaire, notamment du fait de la modification imposée des règles budgétaires (voir ci-dessous)

6) Compte rendu AG FFRS :

Le budget 2022-2023 de la FFRS n'a pas été validé lors de son AG. La plus grosse conséquence immédiate pour nous est que les formations au-delà de Février sont pour l'instant bloquées, ce qui impacte directement la formation de Josiane. Il a été également question du changement de logiciel de gestion de la FFRS. C'est un gros morceau qui devrait nous impacter dans 3 domaines : la gestion des inscriptions, la gestion de la formation et la gestion de la trésorerie. Nous devrions avoir des informations, voire des formations sur ce sujet dans les prochaines semaines.

7) Budget club :

Du chapitre précédent une décision importante nous impacte : les comptes ne doivent plus se faire sur l'année civile mais sur l'année « scolaire » c'est à dire du 01 septembre au 31 août. En conséquence nous sommes tenus de présenter un compte d'exploitation 2022 qui s'arrête au 31/12/2022 et un budget prévisionnel pour la période 01/01/2023 au 31/08/2023. Nous ne pouvons attendre la date normale de l'AG pour le faire. Il y a donc nécessité de provoquer une AG extraordinaire au cours de laquelle seront mis au vote ces deux documents que notre trésorier présentera. La date retenue pour cette AG extraordinaire est le Vendredi 10/02/2023 9H30. Sera également mise au vote une nouvelle date pour l'AG ordinaire, qui n'a plus lieu de se tenir au printemps et qui devrait se situer courant Octobre.

8) Divers :

Le suivi de la formation, dont la gestion est également reprise dans la nouvelle appli FFRS, passe progressivement de la responsabilité de Régine Bole vers Jean Claude. En ce qui concerne le séjour à Chorges nous constatons le désistement de 3 personnes. Une relance vers l'ensemble des adhérents va être effectuée afin de combler si possible ces désistements

Clôture de la réunion vers 11H15. Bonnes activités à tous.

Le président :



Le secrétaire :

